



ICN
INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU



L'écharpe pour Laurent Marcangeli !

Pages 4 & 5



Emmanuelle
de GENTILI
«Une vision identitaire,
sociale, économique
de la Corse...»

Pages 6 & 7

ULTRA TEC

CLEAN UP *

Advanced Fuel Technology

Faites le plein de nouveautés
avec les carburants ViTO

L'essenza aghjustata per a Corsica



JEU - CONCOURS ULTRA TEC
DU 19 JANVIER AU 28 FÉVRIER
TENTEZ DE REMPORTEZ 1 AN DE CARBURANT !

Retrouvez les détails du jeu en station
ou sur notre site www.vito-corse.com



PERFORMANCE

- Préviend et élimine les encrassements du moteur et des injecteurs
- Améliore l'agrément de conduite



ENVIRONNEMENT

- Réduction des émissions polluantes
- Réduction des émissions de CO2



ÉCONOMIE

- Moins de consommation
- Préservation de votre moteur

Vous êtes chez vous !



Site in casa vostra !

ULTRA TEC

Advanced Fuel Technology

Le meilleur choix de carburant en Corse

* Restauration progressive des performances de votre moteur dès les premiers pleins.

Di piu infurmazioni annantu a u nostru situ internet www.vito-corse.com



Quando u sinemà va...

In sti tempi particolari, induv'ellu ci hè tanti danni è capatoghji, ch'ella sia in Corsica o in altrò, cambiemu puru d'aria. Salutemu omenu duie bone nutizie per l'amatori di l'arte sinematograficu.

A prima : ci hè statu durante tutta a simana u vintettesimu festivale di u filmu talianu in Bastia cù, cum'è sempre, una programmazione di prima

trunca da scopre, trà u teatru municipale, u cinema «Studio» è quellu di u «7° Art» di Furiani.

Operà, musica, cunferenze, mostre... Ci hè statu u mondu è ci n'era per tutte e brame ! Sapendu chì quist'annu 12 filmi eranu in cumpetizione, frà i quali 5 cumedie è 7 in u generu dramaticu. Ci hè statu d'altronde «Sole a catinelle» di Gennaro Nunziante cù u scherzosu Checho Zalone, «Un ragazzo d'oro» di Pupi Avati cù Riccardo Scamarcio è Sharon Stone, «Come il vento» di Marco Puccioni cù Valeria Golino, o «La mafia uccide solo d'estate» di Pierfrancesco Diliberto. Ci era ancu 16 filmi for'di cumpetizione, secondu diverse categorie : quelle di e cumedie, i documentarii, i classichi, e produzione per a ghjuventù o, per a prima volta, i cortimetraggi.

Per apprezzà tutte ste creazioni, ci era duie ghjurie. Una cumposta di studenti

in talianu di l'Università di Corsica diretti da a so professoressa Alessandra d'Antonio. A presidenza di a ghjuria ufficiale era assicurata da u realizatore corsu Gabriel Le Bomin.

A seconda bona nutizia, per compie sta crunichella : hè cresciuta a frequentazione ind'i sinemà francesi, da 7,7 percentu in u 2014 per raportu à u 2013. Un s'era più vista una prugressione cusì dapoi u 1967. St'infurmazione hè stata publicata sti pochi ghjorni da u Centru Naziunale di u Sinemà. Ci vole à di ch'ellu ci hè statu qualchi belli successi à u «box-office», in particolare di duie cumedie (di Philippe de Chauveron è Dany Boon), ma dinù di l'ultimu filmu d'azione è di fantascienza di Luc Besson. Tandù, hà interessatu assai u publicu chì hè andatu di più à u sinemà.

In Corsica dinù, ci hè statu una crescita di frequentazione d'8 percentu ind'è a decina di sale scure chè nò avemu. Cù a crisa, bisognu ci hè per a ghjente di sunnià, mette i so pensieri d'accantu è u sinemà hè una bella occasione di sparte emuzioni sputiche, da u pientu à a risa...

Si pò sperà per u 2015 chì a nostra isula sviluppessi a so propria produzione di filmi cù un sustegnu più largu di i passinanti...



da Roland Frias

A Corsica in Parigi

Et la Corse dans tout ça ?

V oici que surgit à nouveau le feuillet de la SNCM, les remises définitives des offres de reprise de la compagnie ayant eu lieu le lundi 2 février 2015, à Marseille. Quatre repreneurs se sont fait connaître. Dans le meilleur des mondes les choses sont simples : le tribunal de commerce, après l'étude des dossiers, choisira le repreneur qu'il estime le plus solide. Dans la vie réelle, les choses sont plus compliquées, car il faut tenir compte de deux paramètres : les amendes infligées par la Commission de Bruxelles, deux amendes de 220 millions d'euros chacune, et les quatre lignes vers la Corse sous Délégation de Service Public (DSP).

Chers amis lecteurs, accrochez-vous, je vais essayer de vous expliquer pourquoi le bât blesse.

1) Pour les repreneurs, il ne peut y avoir de reprise que si les amendes de Bruxelles sont annulées et que le repreneur hérite des 4 lignes vers la Corse sous DSP.

2) Pour Bruxelles, il ne peut y avoir d'annulation des deux dettes que si le repreneur se différencie nettement de l'ancienne SNCM, ce qui veut dire que le repreneur ne peut pas retrouver dans son panier les quatre lignes vers la Corse sous Délégation de Service Public (DSP).

3) Bruxelles propose alors, afin de respecter le principe de discontinuité entre l'an-

cienne SNCM et les offres de reprise, de «saucissonner» les lignes vers la Corse sous DSP en quatre, ce qui permettrait à quatre repreneurs d'avoir chacun un morceau de l'ancienne SNCM.

4) Aucun repreneur ne maintiendra son offre, le risque économique est trop grand, si les quatre lignes vers la Corse sous DSP sont «saucissonnées».

5) L'absence d'offre de reprise entraînera nécessairement la liquidation de la SNCM.

Un tel scénario catastrophe est impossible à imaginer. Quelles que soient l'offre de reprise retenue et les conditions qui seront faites au(x) repreneur(s), la «casse sociale» qui suivra est une réalité et la ville de Marseille y perdra beaucoup sur le plan économique.

Et la Corse dans tout ça, me direz-vous ? Au moment où le Président du Tribunal de commerce d'Ajaccio, Paul Scaglia, nous

confirme que la dégradation économique de notre île se poursuit et que la Corse a toujours souffert des grèves à répétition de la SNCM, il est temps d'y penser.



Christian Gambotti
icn-cgambotti@orange.fr

Éditorial Déchets radioactifs : la Sardaigne en état d'alerte

L'Italie projette la création d'un dépôt national où stocker la totalité des déchets radioactifs du pays. Reste à trouver la région idéale pour accueillir une telle installation. Rien n'est encore décidé, mais les critères de sélection tendent à désigner la Sardaigne. Où, malgré les promesses de belles retombées économiques, on estime que «non merci, on a déjà assez reçu» !

CNAPI... Cinq lettres de rien du tout. Mais qui obsèdent les Sardes depuis des mois. L'acronyme a priori bénin désigne la «Carta delle aree potenzialmente idonee ad ospitare il deposito nazionale nucleare». Soit «la carte des zones potentiellement appropriées... pour l'accueil du dépôt national nucléaire». L'Italie a en effet programmé la réalisation d'un site unique destiné à accueillir la totalité des déchets radioactifs produits dans le pays. Car si au cours de ces 30 dernières années l'Italie a dit non au nucléaire par deux fois lors de referendum, en 1987 et 2011, il reste encore 22 installations (centrales, sites de production de combustibles ou de recherches) réparties dans toute la péninsule, plus une en Sicile.

À cela viennent s'ajouter certaines activités, notamment dans le domaine médical, productrices de déchets radioactifs. L'Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementales (ISPRA), créé en 2008 et dont une des compétences est la sécurité nucléaire, a défini un certain nombre de critères afin de trouver la localisation la plus appropriée pour l'installation de ce dépôt. Puis la SOGIN, société d'Etat en charge du démantèlement des sites nucléaires et de la gestion des déchets radioactifs a reçu la mission d'établir une cartographie des sites les plus adaptés.

Le document a été remis à l'ISPRA ce 2 janvier. Et bien que son contenu n'ait pas été révélé, l'inquiétude ne cesse de croître en Sardaigne. Car les critères de sélection définis par l'ISPRA sont connus, eux. Et ils tendent à faire de l'île une, voire la candidate idéale*.

Selon la SOGIN, le projet, estimé à près de 1,5 Md.€, devrait générer 1500 emplois par an sur le chantier pour une durée prévue de quatre ans, puis 700 embauches pour le fonctionnement du centre. Mais pour la population sarde, cette perspective économique est tout sauf alléchante en regard de celle d'accueillir 90.000 mètres cubes de déchets radio-actifs, dont 15.000 dits «à haute activité».

En matière de dépôt de substances potentiellement dangereuses, les Sardes estiment avoir déjà eu leur dose. Notamment avec le polygone d'expérimentation de Quirra, qui représente environ un tiers des 35.000 hectares de terres sardes que l'Italie loue à des installations militaires. Dans cette zone, les cas de cancer ont cru de façon anormale (65% des bergers des alentours en seraient atteints), tout comme les décès prématurés ou le nombre d'enfants atteints de malformations congénitales, de tumeurs, de leucémies. La cause : une contamination à l'arsenic, au cobalt, au titane, au thorium, au césium. La justice a d'ailleurs ouvert une enquête à ce sujet en 2011.

Aussi, bien qu'il faille attendre le printemps pour savoir quelles seront les régions pressenties, la Sardaigne est d'ores et déjà mobilisée avec la création d'un comité «No scorie» regroupant communes, associations, organisations professionnelles. Une pétition circule en ligne sur change.org. Du côté des élus régionaux, on assure se préparer à faire valoir le statut d'autonomie de l'île et le pouvoir décisionnaire de la Région.

L'ISPRA a désormais un mois pour valider le document de la SOGIN et le transmettre aux ministères du Développement économique et de l'Environnement qui à, leur tour, auront un mois pour se prononcer. La publication officielle de la CNAPI donnera alors lieu à l'organisation d'une consultation publique et un «séminaire national», qui promet d'être animé.

Elisabeth MILLEIRI

*Les critères de l'ISPRA recommandent entre autres d'exclure les zones ayant une altitude supérieure à 700 mètres, des pentes supérieures à 10% et celles présentant un risque d'inondation, un danger volcanique ou sismique (ce dernier point, si on en juge par les cartes officielles relatives au danger sismique en Italie, suffit déjà à désigner la Sardaigne comme grande favorite).

Sources : Il Corriere della Sera, La Nuova Sardegna, L'Unione Sarda, Sassari Notizie, Wired.it, ISPRA, SOGIN.



Laurent Marcangeli dans «un fauteuil»

C'est presque sans surprise que Laurent Marcangeli a été réélu maire dimanche dernier dans le cadre du second tour de l'élection municipale partielle d'Ajaccio. L'écart de 15 points au premier tour, ajouté aux alliances ratées et autres désistements et incompréhensions diverses dans le camp de la gauche et dans les rangs nationalistes, ont, au final, offert une voie royale au député d'Ajaccio et à ses colistiers. Avec un score sans appel d'environ 60/40, la droite confirme que lorsqu'elle est unie, elle est quasiment imbattable dans la cité impériale.

Avec 4.000 voix d'avance sur l'alliance Renucci-Corsica Libera, Laurent Marcangeli confirme sa progression fulgurante sur la ville. Un score qui ne souffre d'aucune contestation. Ça tombe bien, c'est justement ce que désirait le jeune leader de la droite.

Pourtant, la progression numérique sur l'année écoulée est relativement modeste : 12.301 voix en 2014 contre 12.969 voix en 2015, soit une augmentation de moins de 700 suffrages environ. Mais puisque le faible écart de 2014 s'est transformé en raz-de-marée, c'est bien qu'à contrario, la dynamique de l'opposant Simon Renucci, s'est écroulée comme un château de cartes. En mars 2014, Simon Renucci avait totalisé 12.020 voix. En 2015, ce dernier ne parvient même à franchir la barre des 9.000 suffrages en sa faveur (8.917 précisément). Si l'on s'en tient à ce comparatif, la réalité est plutôt cruelle : en dix mois, Simon Renucci a perdu un quart de son électorat sur la ville.

A la lecture de ces résultats, nous comprenons que les scissions, les mésententes, les désunions et autres coups de Trafalgar ont eu raison de la gauche qui s'est au final effritée jusqu'à exploser complètement.

Pour parvenir à maintenir son avance au second tour, Laurent Marcangeli a su garder le cap du premier acte, sans trembler, mais aussi profiter d'un report de voix important des électeurs du Front National. Sans doute que les 1.510 suffrages de Francis Nadizi, mais aussi les 675 électeurs de Jean-Antoine Villanova ont pesé dans la balance, en faveur du nouveau député-maire. Simon Renucci de son côté, a sans doute récupéré une partie des voix de François Casasoprana, et peut-être aussi des autonomistes de Femu a Corsica, dont certains colistiers étaient même présents au dernier meeting de campagne.

Mais force est de constater que ces reports n'ont pas été suffisants. Il est fort possible, même, qu'un nombre important de ces

électeurs se soient ensuite dirigés vers la liste de Laurent Marcangeli au second tour. In fine, la liste de droite est sortie en tête dans 39 bureaux sur 40. Seul le bureau des Padule résiste encore à la vague bleue.

Ce résultat confirme que le flop de 2012, au cours duquel Simon Renucci était battu à la surprise générale par Laurent Marcangeli, et ce dans le cadre des élections législatives, n'était pas un accident de parcours pour le pédiatre. Ce premier coup d'arrêt était en réalité le commencement du désamour avec les Ajacciens. Aujourd'hui, ce désamour est tel, que les soupçons de fraude qui pesaient pourtant sur la majorité sortante n'ont en rien ébranlé la dynamique de victoire.

A chaud, nous serions tentés de dire que les raisons de cet échec semblent évidentes : l'usure du pouvoir, qui n'épargne presque personne en démocratie. L'échec du rassemblement de la gauche, laquelle n'a cessé de s'éparpiller, voire même de s'attaquer frontale-

ment par moment, et souvent avec violence : Anne-Marie Luciani dans un premier temps, puis François Casasoprana dans un second, pour ne citer qu'eux.

Incompréhension autour des manœuvres avec les nationalistes : Simon Renucci n'a cessé de marteler que certaines paroles n'ont pas été tenues du côté de Femu a Corsica. Ajouter à cela, le vrai-faux départ de la vie politique de Simon Renucci en mars dernier, son absence du terrain pendant de longs mois, sa démission de Corse Social Démocrate, parti qu'il a lui-même créé, jusqu'au refus de participer au traditionnel débat démocratique des têtes de liste avant le premier tour.

Autant de raisons qui expliquent sans doute cet échec. Mais au-delà de cela, personne ne pourra oublier que le coche a été raté le 25 mars 2014, jour des négociations ratées entre la famille nationaliste réunifiée autour du nom de José Filippi et la famille de la gauche à peine écorchée par la fronde d'Anne-Marie Luciani. C'est ce jour là sans doute, que tout a basculé.

Du côté de la droite, la problématique était bien plus limpide. Chacun sait que lorsqu'elle est unie et en ordre de marche derrière un leader, cette dernière est imbattable à Ajaccio.

Simon Renucci lui-même avait su profiter des errances de la famille libérale en 2001, puis en 2007. Les



déchirements des uns faisant la joie des autres, l'Histoire s'est comme inversée lors de ce scrutin de 2015. Laurent Marcangeli aura réussi le tour de force de réunir toutes les familles de droite et du centre-droit, et même au-delà, allant jusqu'à chercher les mécontents de toujours comme François Filoni et Jacques Billard. Sûr de sa force et de sa dynamique, Laurent Marcangeli s'est toujours placé dans le rôle du vainqueur, affichant une assurance sans faille. La cohérence de sa stratégie a fini par payer.

Le conseil municipal qui sera installé ce week-end va donc sensiblement changer par rapport au précédent. Du côté de la majorité, qui au passage gagne deux sièges, François Filoni et Jacques Billard feront partis des nouveaux venus.

Du côté de l'opposition, qui perd donc deux sièges de son côté, les nationalistes font une entrée remarquée. C'est aussi tout le paradoxe de cette élection. Avec seulement 6,17% des voix obtenus au premier tour (soit 1.367 électeurs), les indépendantistes de Corsica Libera parviennent à placer deux élus sur les bancs de l'opposition : Paul Leonetti et Joseph Giacometti. Si l'on rajoute la présence de Josée Grimaldi d'Esdra, qui faisait partie du quota des Aiacini présents sur la liste de premier tour de Simon Renucci, nous constatons que les nationalistes seront trois à siéger sur les



bancs de la Maison Carrée, représentant de ce fait quasiment un tiers de l'opposition municipale.

Reste maintenant à savoir si cette élection municipale partielle d'Ajaccio aura des conséquences sur les prochains scrutins qui approchent, et notamment sur les cantonales de mars et les territoriales de décembre. Il sera intéressant par exemple de suivre les positions de François Casasoprana dans les prochaines semaines, tout comme celles des nationalistes de tous bords dans les prochains mois. Car cette bataille d'Ajaccio pourrait bien laisser des blessures qui mettront du temps pour cicatriser.

■ Frédéric Bertocchini





Emmanuelle de Gentili

Une femme politique aux talents multiples

Secrétaire nationale-adjointe «Transition énergétique» (pôle «Préparation de l'avenir») au PS, conseillère exécutive de l'assemblée de Corse, première adjointe au maire de Bastia et première secrétaire fédérale de Haute-Corse, Emmanuelle De Gentili possède plusieurs casquettes. Ce qui lui permet d'avoir une vision globale et active de la société. Voici ce qu'elle en dit aux lecteurs d'ICN.

Trois thèmes de la loi Macron, portent sur le travail le dimanche, les professions réglementées et les règles de licenciement. Y voyez-vous la marque du libéralisme ou celui d'une gauche décomplexée ?

Tout ce qui favorise la création d'emplois et de la relance économique va dans le bon sens. La France souffre d'une perte de confiance en elle et d'un certain nombre de blocages. Les réformes sont nécessaires pour donner du souffle à l'économie. En créant des leviers économiques ou en clarifiant le droit du travail, la loi Macron correspond à une conception pragmatique de l'économie. Elle prévoit aussi la création de zones touristiques internationales qui pourraient être porteuses dans des régions à forte fréquentation touristique. C'est une réflexion que nous pourrions mener en Corse.

La consommation est en panne, l'emploi en baisse, les collectivités locales près du gouffre, le moral dans les chaussettes, qu'est-ce que vous pourriez faire pour redonner le moral à la population corse ?

La Corse subit de plein fouet les effets de la crise de 2008. Dans l'exercice de mon mandat d'élue municipale je constate chaque jour une grande détresse.

«C'est très frustrant de ne pouvoir apporter plus de réconfort»

Au quotidien c'est très frustrant de ne pouvoir apporter plus de réconfort. Les situations souvent compliquées sont toutes aussi défendables. Les demandes d'emplois explosent, la quantité de logements sociaux est encore très en deçà des besoins, les parcours résidentiels pas encore assez encouragés.

Toute la politique que je veux impulser ne poursuit qu'un seul but : améliorer les conditions de vie de mes concitoyens. Par exemple nous souhaitons intensifier l'accession sociale à la propriété et jouer notre rôle pour que le parc social se modernise afin de réduire la consommation énergétique et donc améliorer le niveau de vie des locataires ainsi que la qualité de leur environnement. Nous vivons aussi un changement de monde où les habitudes alimentaires, de consommation, d'utilisation de l'énergie, où le rapport à l'utilisation de la ressource, vont évoluer. Dans ce nouveau monde la Corse a tous les atouts pour réussir : son territoire, ses

produits, ses savoir-faire, sa matière grise, ses ressources naturelles, la qualité de vie, l'environnement, le dynamisme de ses créateurs d'entreprises.

Entre cent et cent cinquante mille militants au PS, moins de 300 000 à l'UMP, les partis politiques traditionnels ne font plus recette. Quelles en sont les causes selon vous ?

On ne peut pas nier les évidences. Les affaires et les attitudes indignes de certains ont entaché l'image de la politique et des politiques. C'est injuste pour l'immense majorité des élus qui font preuve d'abnégation et de probité. C'est dommage car le service de l'intérêt général est le plus bel engagement qui soit. Mais je comprends que nos concitoyens soient d'autant plus déçus que leurs attentes sont grandes. Il est encore temps d'inverser la tendance grâce à un comportement irréprochable et à une plus grande implication des citoyens dans la démocratie.



«Construire avec mes amis Jean-Louis Luciani et Jean-Charles Orsucci une plateforme régionale de convergence d'idées»

Le PS, via sa première secrétaire, sera-t-il présent aux prochaines élections cantonales et territoriales ?

Se présenter devant le peuple est la raison d'être de tout engagement politique. Personnellement je ne me présenterai pas aux élections cantonales de mars 2015, je participerai activement aux campagnes de mes amis et je souhaite que la Corse se dote rapidement d'une collectivité unique.

En revanche je construis avec mes amis Jean-Louis Luciani et Jean-Charles Orsucci une plateforme régionale de convergence d'idées, ancrée à gauche, ce qui nous permet de rester sur nos fondamentaux, mais dont l'articulation porte davantage sur "la Corse avant tout", et qui décline un modèle différent de développement de notre île privilégiant une gouvernance irréprochable et misant sur les potentiels de la Corse.

Aussi ce qui nous anime est bien davantage de faire connaître ce que nous sommes et ce que nous souhaitons appliquer que de savoir dans quelle cadre ou avec qui nous aborderons les prochaines échéances régionales. Nous sommes à l'aise au sein de la République Française. Nous avons une vision identitaire sociale économique de la Corse mais nous souhaitons une écoute plus grande de nos gouvernants. Notre région n'a pas la taille critique des autres régions. Il nous faudra donc exister différemment pour être respectés mais aussi pour rester en cohérence avec les enjeux nationaux et européens.

Est-ce une bonne idée de la part de François Tatti de créer son mouvement ?

Dans le débat politique la diversité des expériences, des opinions et des actions au service de l'intérêt général, est toujours une richesse.

■ Michel Maestracci

«Dans un monde interconnecté et globalisé, la vision en silo est dépassée»

Qu'en est-il du PS en Haute Corse, peu de militants mais bien placé dans les instances locales ?

Ce n'est pas la quantité mais la qualité qui compte ! La fédération de Haute-Corse n'est pas d'ailleurs une des plus modestes avec plus de 600 adhérents et elle reste dynamique. Elle est composée de femmes et d'hommes qui savent être à l'écoute des attentes et des besoins de notre société. Ils s'impliquent activement et sont proches des réalités du terrain. Notre progression, scrutins après scrutins, est en quelque sorte une reconnaissance. Le prochain congrès sera l'occasion de faire de nouvelles propositions d'échange et de partage.

Au PS, vous êtes en charge de la transition énergétique, à la CTC en charge des affaires européennes, première adjointe à la mairie de Bastia. Y a-t-il convergence pour ces différents postes et si oui en quoi ?

Bien sûr ! Toutes les politiques sont liées entre elles : politique de la ville, politique européenne, objectifs nationaux. Dans un monde interconnecté et globalisé, la vision en silo est dépassée. Le rôle d'un élu est de savoir articuler les politiques municipales, régionales, nationales et européennes entre elles. Il doit savoir aussi optimiser l'utilisation de toutes les sources de financement en gardant toujours en tête le principe de subsidiarité permettant de trouver des solutions complémentaires et non pas concurrentes. Lorsque l'on participe à la gestion d'une collectivité, il faut avoir une approche transversale et une vision à long terme qui dépasse largement sa propre personne.

Vous avez fait partie de l'ancienne équipe municipale. Quels sont les principaux changements que vous constatez avec le mode de gouvernance de Gilles Simeoni ?

Les différences sont notables. Au niveau de la gouvernance les changements sont importants : il n'y a plus aucun sujet «tabou». Il y a beaucoup de dialogues, d'échange et de partage entre les composantes de la majorité. Le changement se traduit également par une implication et un investissement importants de l'ensemble des élus qui ne faiblit pas après neuf mois. Ce qui s'explique par un engagement très militant mais aussi compte tenu de l'immensité de la tâche. La différence se retrouve aussi dans les orientations déjà prises : une ouverture de la ville notable avec des animations remarquables : la passighjata, les animations de l'été dernier ; avec des rencontres accrues avec nos voisins de Méditerranée et des échanges permanents avec d'autres collectivités y compris du rural dont le développement doit être imbriqué au nôtre. Je note aussi un engagement fort pour faire reconnaître l'attractivité de la ville avec la réconciliation mémorielle de son histoire.

Nous avons encore des efforts importants à réaliser pour dynamiser les commerces de centre-ville. La CAB a un rôle à jouer et nous souhaitons qu'elle nous apporte un soutien logistique et opérationnel à la hauteur des attentes des commerçants. Malgré les difficultés financières que rencontrent toutes les collectivités locales, nous allons essayer de réorienter les choix pour répondre aux priorités actuelles et aux enjeux de demain.



les rendez-vous de Jacques Fusina



Rencontres, portraits et critiques de ceux qui font la culture en Corse... Livres, musique, arts et spectacles, cinéma, télé.

Jean-Noël Pancrazi

C'est sous ce titre que le dernier roman de Jean-Noël Pancrazi aborde la question complexe des immigrations et des sans-papiers : Mady, le personnage principal, venu d'Afrique, mène une survie difficile entre des abris sommaires et le refuge provisoire chez le narrateur, dans l'espoir recommencé, comme la mer ou l'amour, d'une place «indéfectable», au sein de la société qu'il s'est choisie.



Il propose d'ailleurs dans son extrême dénuement cette simple définition de la vie, tout au bout du roman, comme un point final dont l'évidente fragilité ne saurait exclure un insatiable besoin de dignité humaine. L'auteur réussit à convaincre son lecteur sans nul besoin de plaidoirie claironnante à laquelle il préfère comme souvent le témoignage sensible et tendre.

Qui est donc cet écrivain, dont j'appréciais personnellement le travail créatif depuis plusieurs années (et que j'ai retrouvé avec plaisir récemment à Bastia à l'occasion d'une manifestation littéraire) mais que le lectorat corse connaît parfois mal, alors que, natif de Sétif en Algérie, il est bien originaire de notre île, son patronyme l'atteste, et il est loin d'avoir négligé dans son œuvre cette ascendance paternelle à laquelle il a au moins consacré deux beaux livres, Long séjour (Gallimard, 1998) et Corse, en collaboration avec le célèbre photographe Raymond Depardon (Seuil, 2000) ?

Depuis Les quartiers d'hiver, qui obtint le prix Médicis en 1990, Jean-Noël Pancrazi n'a cessé de publier des romans ou récits justement récompensés par des prix importants qui jalonnent une œuvre désormais pleinement reconnue : il suffirait de citer Le silence des passions (1994, prix Valéry Larbaud), Madame Arnoul (1995, prix du Livre-Inter, prix Genevoix et prix Albert-Camus !), Tout est passé si vite (2003, grand prix du roman de l'Académie française) ou encore Montecristi (2009, grand prix de littérature de la Société des gens de lettres décerné pour l'ensemble de l'œuvre).

Dans la manière de traiter littérairement ces thématiques, souvent comme des révoltes contenues, affleure pourtant délicatement ce qui semble imprégner constamment les choix de notre auteur, non seulement l'enfance en Algérie, cette ambiance de vie méditerranéenne, sentiments et climat, mais aussi ces silences de l'âme, ranimés nostalgiquement par des voyages (Les Caraïbes dominicaines), des rencontres, des souvenirs et impressions, que la vie parisienne et son monde de la nuit ne comblent jamais tout à fait.

Tout fonctionne alors à la manière d'un évident secret, un territoire d'intimité qu'il semble porter en lui, douloureusement et inévitablement à la fois, comme le suggérait tout récemment Modiano pour un autre type d'enfance dans son discours de réception du Nobel. Car chaque écrivain n'est-il pas un peu aussi ce «calme bloc ici-bas, chu d'un désastre obscur» que pourrait illustrer le vers mallarméen bien connu ?

Ce que j'admire dans la plupart des ouvrages de JN.Pancrazi c'est sans doute moins les sujets abordés que l'écriture, maîtrisée et fluide, en longues phrases ondulantes, serpentine et musicales, qui imposent leur particulière cadence à une narration précise et subtile, en s'attardant par moments sur des descriptions d'une grande délicatesse des formes, des parfums et des couleurs. Lisez donc par exemple La Montagne, (Gallimard, 2012) ce récit autobiographique du temps de la guerre d'Algérie où l'écolier de huit ans revit cette tragédie que fut l'assassinat du groupe de ses petits camarades emmenés vers la montagne voisine par le chauffeur de la minoterie où travaillait alors le père du narrateur. Organisation parfaite du récit, dans sa progression dramatique où le lecteur s'identifie d'emblée à ce petit survivant désespéré et atterré, alors même que rien dans l'évocation n'est trop fortement appuyé, qu'aucun pathos ne vient l'alourdir, laissant l'émotion occuper entièrement le silence des années.

On comprend que les différents jurés des prix du Sud «Méditerranée», «Marcel Pagnol» et «François Mauriac» aient pu être séduits par ce bref ouvrage qu'ils ont tenu tous trois à couronner. ■

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Noël Pancrazi est né à Sétif en 1949. En 1962 la famille a rejoint la métropole d'abord à Perpignan où Jean-Noël a passé son baccalauréat puis à Paris en 1967 où il entame des études littéraires à la Sorbonne et a obtenu en 1972 une agrégation de lettres modernes. Il est l'auteur de nombreux récits et romans parmi lesquels Les quartiers d'hiver (prix Médicis), Madame Arnoul, Long séjour, Renée Camps, Tout est passé si vite (grand prix du roman de l'académie française), Montecristi, La Montagne, tous chez Gallimard. Ou encore Mallarmé (essai, Hatier), La Mémoire brûlée, L'heure des adieux, Corse, avec Depardon (Le Seuil), Lalibela ou la mort nomade, Le Passage des princes (Ramsay). Pancrazi collabore notamment au Monde des Livres, et est par ailleurs membre du jury Renaudot depuis 1999.

Marc Kanyan, venu en 1963 de Nouvelle-Calédonie en Corse pour marquer l'histoire du football ainsi que 72 buts en «pro»...

Marc Kanyan fait partie de ces joueurs qui ont profondément marqué l'histoire du football corse. A l'instar d'autres gloires comme Marius Trésor à l'ACA ou Roger Milla au Sporting, Marc Kanyan a ébloui de son talent toute une génération de supporters du GFCA. Le buteur vedette a sans doute écrit les plus belles pages de l'histoire du club ajaccien, en remportant trois titres de champion de France amateur dans les années 60, et en éliminant l'ACA en coupe de France à Paris, dans un derby atypique et légendaire. Nous avons profité de ses vacances à Ajaccio pour le rencontrer et lui poser quelques questions.

Marc Kanyan, pourquoi votre retour ici, à Ajaccio ?

En fait, tous les deux ans, je profite de mes vacances pour venir ici. Dès que j'arrive en Corse, je suis contacté par les dirigeants du GFCA. A cette occasion, j'ai donné le coup d'envoi du match entre le GFCA et Clermont en Ligue 2. C'est un grand plaisir pour moi de retrouver cette ville et ce stade. J'ai vécu des moments tellement merveilleux à Mezzavia, dans ma jeunesse...

Vous avez passé de belles années en Corse. Mais pas seulement au GFCA d'ailleurs...

Oui, en effet. J'ai quand même passé quatorze ans en Corse. J'ai tout d'abord joué au GFC Ajaccio, et puis après à Bastia. Ce sont vraiment mes deux clubs de cœur. Mais c'est à Ajaccio que j'ai commencé ma carrière de footballeur. J'étais très jeune à l'époque, puis que je n'avais même pas vingt ans. Vous connaissez l'histoire je suppose. Nous avons gagné quelques matchs avec le Gazélec...

Vous êtes au Gazélec au début des années 60. Comment cette arrivée s'était-elle concrétisée à l'époque ?

Je suis arrivé au GFC Ajaccio en 1963. Je me souviens que le GFCA avait réalisé une tournée en Nouvelle-Calédonie. Je jouais dans un club là-bas et nous avions eu l'occasion de jouer trois matchs contre eux. C'est au cours de ces matchs que les dirigeants de l'époque m'ont repéré. C'est alors qu'ils m'ont demandé de venir jouer en Corse, pour le Gazélec. Vous imaginez bien que j'ai tout de suite dit oui. C'était un rêve pour moi que de venir jouer au football en France.

Vous avez marqué énormément de buts. Soixante-douze à l'échelon professionnel, ce n'est pas rien...

Ah bon ? Soixante-douze ? Ah, c'est bien que vous me le rappelez car je vous avoue que j'ignorais complètement le nombre de buts que j'ai pu marquer dans ma carrière. C'était un plaisir de jouer avant-centre et de marquer des buts.

Quel est votre plus beau souvenir de footballeur, et notamment à Ajaccio ?

Il y en a beaucoup. Forcément, je garde en mémoire les trois titres de champion de France que nous avons remporté dans le Championnat de France Amateur. Je me souviens aussi de certains derbys contre l'AC Ajaccio. Nous nous étions notamment rencontrés en coupe de France et nous nous étions imposés alors que l'ACA évoluait en première division.

Ensuite, vous avez rejoint les rangs du SC Bastia. Et là, vous vous êtes hissé en finale de la coupe de France en 1972. Malheureusement, l'OM avait gagné...

Oui, ça reste aussi un bon souvenir. Marseille avait vraiment une grosse équipe. Ils étaient supérieurs à nous. Nous avons joué notre chance à fond mais nous avons perdu. Néanmoins, c'était déjà un honneur pour nous d'avoir été si loin dans la compétition, jusqu'à la finale. A l'époque, le SC Bastia était vraiment un tout petit club. L'Olympique de Marseille avait des moyens très largement supérieurs au sporting. Nous avons perdu, mais nous leur avons tenu tête longtemps.



Vous êtes ensuite parti sur le continent, et notamment à Nîmes. Mais vous êtes revenu au GFCA. Pourquoi ?

Tout simplement parce que j'ai épousé une Corse. Et puis je me suis toujours senti bien au Gazélec. J'ai dû partir à Nîmes car j'étais un joueur professionnel et que cela faisait partie du métier. Les footballeurs ont toujours beaucoup bougé dans leur carrière. Mais mon épouse voulait rentrer en Corse et je voulais revoir mes amis.

Vous avez conscience que vous avez marqué toute une génération en Corse ?

Ben je ne sais pas... J'espère. Mais si vous me le dites, c'est que ça doit être le cas. En tout cas, je m'aperçois que certains jeunes de l'époque ont pris quelques rides et des cheveux blancs (rires). Pourtant, ils me reconnaissent toujours et nous prenons plaisir à nous saluer. C'est ça le football. Et l'amitié surtout.

Vous suivez toujours le football aujourd'hui ?

Oui, je suis toujours dans le football. J'ai un club à Nouméa. Mais indépendamment de ça, je suis toujours du coin de l'œil les résultats de mes équipes préférées : le SCB et le GFCA. Quand il y a de bons joueurs, je n'hésite pas à les signaler à ces clubs. Je suis content que le Gazélec marche bien cette saison en Ligue 2. Quant aux Bastiais, je vois qu'ils luttent avec leurs moyens. Je leur souhaite d'aller plus loin encore.

Quel message aimeriez-vous faire passer à ceux qui vont ont connu à l'époque, à vos anciens coéquipiers par exemple ?

Je fais une grosse bise aux anciens, mais aussi aux nouvelles générations.

■ Frédéric Bertocchini

Budgets des collectivités

Dexia, l'amie toxique

L'envol du franc suisse à la mi-janvier a ajouté au désarroi des collectivités qui ont souscrit des emprunts dits «toxiques» indexés sur le cours de cette monnaie. La banque Dexia a joué un rôle de premier plan dans cet empoisonnement de masse qui n'épargne pas la Corse. Reste à savoir qui paiera la note du médecin...

Le 15 janvier, la Banque nationale suisse annonçait sa décision d'abandonner le taux plancher de conversion du franc suisse, fixé depuis trois ans à 1,20 CHF pour un euro. L'annonce a provoqué un mini krach à Zurich, vu le franc suisse s'envoler, l'euro dégringoler... et le drapeau noir flotter sur les marmites des collectivités locales françaises qui ont contracté des emprunts dits toxiques, dont beaucoup sont indexés sur le cours du franc suisse. Elles se comptent par centaines.

La Collectivité territoriale de Corse est du lot. Ce qui n'est pas une surprise. Dès 2008, un rapport de la Chambre régionale des comptes soulignait sa «gestion complexe et risquée de la dette». En trois ans (2005, 2006, 2007) la CTC avait signé avec Dexia, pour un encours d'environ 200 M.€, pas moins de 10 emprunts reposant très souvent, «pour une partie significative de leur durée, sur des index qui dépendent, soit de l'évolution de la courbe des taux, entre soit de l'évolution du dollar par rapport à l'euro, soit de l'évolution de l'euro par rapport au franc suisse, soit de l'évolution du dollar par rapport au franc suisse.» Intoxiqué aussi le département de Haute-Corse qui,

toujours selon la Chambre régionale des comptes, a contracté ou renégocié, des emprunts entre 2005 et 2011, une grande partie de ces produits hautement risqués et quatre d'entre eux étant même cotés 6F - soit le niveau de risque le plus élevé pour un encours de 50,8 M.€ au début de l'année 2012. Encore ne s'agit-il là que des deux exemples les plus flagrants pour la Corse. D'autres collectivités, notamment les villes d'Ajaccio et Bastia ont également souscrit des emprunts dangereux, la deuxième ayant réussi à s'en défaire, non sans y laisser quelques plumes.

Dexia, l'amie qui nous veut du bien

On peut se poser la question de savoir comment des élus, des responsables, ont pu s'engager sur des contrats aussi hasardeux. À leur décharge, sans pour autant les exonérer totalement, le principal acteur de ce désastre, Dexia, avait tout pour leur inspirer confiance. Héritière du Crédit local de France lequel, adossé à la Caisse des dépôts et donc à l'Etat, jouissant d'une réputation de partenaire naturel et fiable des col-



lectivités, la banque franco-belge Dexia a su exploiter cette image tout en se dotant d'un réseau de correspondants locaux à même d'instaurer et développer de bonnes relations avec les élus et/ou les directeurs financiers des collectivités, ou encore en se rapprochant de l'Association des maires de France. En incarnant, en somme, l'ami banquier qui nous veut du bien. Dit comme ça aujourd'hui, ça fait sourire. Pourtant le concept a trouvé clients. En masse. D'autant que les produits proposés avaient des noms trompeusement rassurants comme Tofix. Mais avec la crise de 2008, des taux d'intérêt au départ avantageux avaient progressivement pris des proportions inquiétantes. L'envol libre du franc suisse n'a fait qu'empirer les choses.

Un fonds de soutien insuffisant

Plusieurs collectivités ont assigné ou envisagent d'assigner Dexia (et d'autres banques). C'est le cas du département de la Haute-Corse. Toutefois, le 24 juillet dernier, le Conseil constitutionnel a validé une loi privant les collectivités d'un argument de poids consistant à faire valoir qu'elles

n'avaient pas été informées du taux effectif global du prêt et s'étaient donc engagées sans connaître précisément le coût réel des intérêts. Il leur reste à invoquer le défaut d'avertissement et de conseil, plus difficile à démontrer, mais que certaines ont plaidé avec succès. Pour venir en aides aux collectivités intoxiquées, la loi de finances de 2014 a prévu la création d'un fonds de soutien doté de 100 M.€ par an sur 15 ans. Les collectivités, leurs groupements et les SDIS ont jusqu'au 15 mars 2015 pour demander à en bénéficier. A la condition, cela dit, de renoncer à tout contentieux à l'encontre de la Société de financement locale (SFIL), la nouvelle banque des collectivités créée en janvier 2013, mais aussi à l'encontre de Dexia dont le sauvetage a déjà coûté plus de 6 Mds.€ à la France, selon la Cour des comptes.

Cependant, pour l'agence de notation Fitch Ratings le fonds de soutien est «insuffisant par rapport au stock de prêts structurés à risques détenus par les collectivités locales et une partie des coûts induits par ces emprunts devra être absorbée directement dans les budgets des collectivités». Et, sans doute, celui des contribuables. ■ E.M.

Fontaine à eau de source Corse

www.zilia5g.com

zilia 5G
eau de source
des montagnes corses

L'eau de source Corse à portée de main !
Un système agréable et convivial
Une utilisation très simple
Idéale été comme hiver, froide ou chaude



FUNTANA CORSA
(Haute Corse)

☎ 04.95.30.94.39
Fax : 04.95.30.94.52

Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr

SODIFO
(Corse Du Sud)

20090 AJACCIO
☎ 04.95.10.79.31

Fax : 04.95.22 68.04

Courriel : sodifo@wanadoo.fr

Conseil de Prud'hommes de Corse-du-Sud

Rentrée solennelle morose

Le Conseil de Prud'hommes de Corse-du-Sud a réalisé sa traditionnelle rentrée solennelle voici une quinzaine de jours. Au cours de cette dernière, l'accent a été mis sur les grèves qui ont retardé de façon importante le fonctionnement de cette institution. Privé de courrier pendant de nombreuses semaines et même d'avocats, il était difficile de faire avancer une quelconque affaire devant le Conseil. Au-delà de cette problématique qui a paralysé le Conseil, il semble de plus en plus compliqué de pouvoir réunir les deux collèges, salarial et patronal, pour juger les affaires. De ce fait, c'est sans surprise que nous constatons une baisse d'activité du Conseil de Prud'hommes en 2014 dans le département (429 affaires en 2013 contre seulement 323 en 2014). Pourtant, pour Gilles Trovato, président du collège employeur, il est essentiel que cette institution continue à vivre et à fonctionner.

Gilles Trovato, quel bilan peut-on tirer de l'activité du Conseil de Prud'hommes 2A en 2014 ?

Nous avons vraiment vécu une année difficile. Dans un premier temps, nous soulignons une baisse effective du nombre des affaires enregistrées de l'ordre de 20% environ. Nous avons connu des événements qui ont fait en sorte que certaines affaires n'ont pas été traitées. Les grèves successives du barreau d'Ajaccio ont fait baisser les statistiques et ce de façon considérable. Ensuite, nous ressentons vraiment les effets de la crise car les salariés ont de moins en moins envie d'entrer dans des contentieux. Mais à l'inverse, et paradoxalement, nous avons un délai des traitements des dossiers qui a sensiblement augmenté.

Comment nous situons-vous par rapport à la moyenne nationale ?

Bien évidemment, nous sommes en dessous de la moyenne nationale. On démontre tout de même qu'il y a un engagement des conseillers pour suivre les affaires, mais il y a

une augmentation. Et cette augmentation est due essentiellement à notre collège, c'est-à-dire le collège employeur. Ce collège a des problèmes de dysfonctionnements. Malheureusement, nous avons dû faire face au décès d'un de nos conseillers. Ajouté à cela, nous avons dû faire face au départ de certaines personnes qui ont été mutées sur le continent. Enfin, d'autres sont tout simplement démissionnaires. La crise fait que nos conseillers se positionnent beaucoup plus vers leur outil de travail et ont du mal à se libérer pour certaines audiences. Cela génère donc des remplacements. Nous avons toujours maintenu les audiences, mais au détriment du temps des autres conseillers.

Il s'agit d'un problème d'intendance ou bien est-ce que réellement nous pouvons constater, de la part des chefs d'entreprises insulaires un désintéressement par rapport à cette instance ?

Pas du tout, bien au contraire. La nouvelle réforme qui est proposée



par le gouvernement qui est actuellement à l'étude amène chez nous beaucoup d'inquiétude. Car cette juridiction est tout de même très importante. Nous ne pouvons pas, et nous ne devons pas, négliger le rôle du conseil de prud'hommes. Car le seul véritable interlocuteur, c'est celui qui connaît le terrain. Le juge professionnel est dans un autre registre. C'est son métier de connaître toutes les lois mais vous savez, souvent, le fond est dominant dans les affaires. Nous ne pouvons pas concevoir que le juge prud'homal devienne un juge professionnel. Je crois que cela se ferait malheureusement au détriment de l'emploi, de l'entreprise et de l'esprit d'entreprendre.

■ F.B.

Xavier Bonhomme :

«En Corse aussi, nous devons rester vigilants face au terrorisme islamiste»

La rentrée du tribunal d'instance et de grande instance d'Ajaccio s'est également déroulée en ce début d'année 2015. Traditionnellement, cette rentrée a pour but de clore l'année judiciaire écoulée et d'ouvrir l'exercice de la nouvelle année. Bien entendu, les tristes et effroyables événements parisiens se sont invités dans cette rentrée. Dans leur intervention, la présidente, puis le bâtonnier d'Ajaccio ont tenu à affirmer la nécessité de défendre les valeurs de notre société. Certes, la Corse ne semble pas particulièrement menacée par des actions terroristes de grande envergure, mais il faut demeurer néanmoins vigilant. C'est le message clair et limpide de Xavier Bonhomme, le procureur de la République d'Ajaccio.

Vous avez fait référence au terrorisme islamiste dans votre allocution. La Corse serait-elle menacée ?

Je ne pense pas qu'il y ait des inquiétudes particulières à avoir, mais la vigilance s'impose, comme partout ailleurs du reste. Il n'y a pas de signes révélant qu'il existerait des foyers problématiques sur l'île. Mais notre devoir est de rester vigilant. Il faut que toutes les institutions de la République en aient totalement conscience.

En quoi cela peut-il changer ou modifier - le fonctionnement de la justice ?

Si nous étions saisis de faits qui pourraient avoir un caractère potentiellement dramatique, en tout cas de cet ordre là, il est évident que notre réaction serait particulièrement ferme. C'est ce que j'ai dit très clairement dans mon discours officiel.

De manière générale, est-ce que nous avons l'outillage nécessaire pour faire face à cela ?

Il y a des textes qui existent depuis des années en France, pour réprimer les actes les plus graves. D'autres textes ont été votés et adoptés très récemment. Pour répondre à votre question, je pense que oui, nous sommes outillés. Bien évidemment, dans ce domaine là et malgré toutes les actions qui peuvent être menées, en terme de prévention notamment et d'action des services de police, de gendarmerie et aussi judiciaires, le risque zéro peut être effectivement atteint. En tout cas, c'est vers celui-ci qu'il faut tendre.

La Corse est outillée de façon particulière pour lutter contre certains travers de la société, comme le grand banditisme par exemple. Est-ce que les outils en place pourraient servir finalement, dans ce domaine là ?



Oui, bien entendu. Maintenant, ce n'est pas le domaine des parquets puisque je rappelle qu'il y a un parquet spécialisé en matière de terrorisme à Paris. Mais il est évident que comme pour des affaires de criminalité organisée de droit commun, l'action financière est un outil particulièrement important. Car c'est là que nous coupons le nerf de la guerre, c'est évident.

■ F.B.

Le petit monde de Jean-Joseph Renucci

On ne présente plus Jean-Joseph Renucci, photographe, artiste, conceptualiste. Son esprit bouillonnant le conduit à toujours plus d'innovation, de recherche dans une dénonciation constante de la vacuité de l'être. Ces Tiny folks, petits personnages affairés, comme nous le sommes chaque jour nous montrent à quel point notre quotidien est «insensé». Ces petits êtres que vous pourriez observer prochainement à la Scenina évoquent les scénettes de notre quotidien. Sans âme, identifiés par leurs fonctions, on se sent à leur proximité tel un Dieu aux instincts parfois mesquins. On se joue d'eux comme la fortune se joue de nous. Jean-Joseph Renucci dans cette exposition révèle nos instincts primitifs, ceux de l'enfant qui martyrise sa poupée et nous pousse à nous interroger sur nous même et sur notre place dans la société.

On peut découvrir cette exposition depuis le 26 novembre comment l'avez-vous conçue et quelle a été l'importance de l'espace qui vous accueille ?

Lorsque Paola Leonzi m'a proposé d'exposer dans son espace, je n'ai hésité qu'une fraction de seconde avant de répondre « oui ». Une apparente faiblesse est vite devenue une force... L'idée que la lecture des œuvres puisse être comme brouillée s'est vite dissipée au profit d'un réel «plus», une interaction entre mes images et les éléments de mobilier ou de décoration qui constituent les produits de la boutique. En fait, cette série se fonde en général plutôt bien avec des objets exogènes. Lorsque quelqu'un acquiert une œuvre, c'est rarement pour l'accrocher dans un musée ou une galerie, or la disposition du magasin permet aux visiteurs de se rendre compte immédiatement de ce que cela pourrait donner dans un cadre de vie «réel». Cette intuition m'a été confirmée par les nombreux visiteurs depuis le vernissage : tout le monde semble enchanté de cet accrochage moins intimidant. Il y a une sorte de « désacralisation » qui pour le coup s'avère plutôt sympathique !

Comment est né cet univers des Tiny Folks ?

Pour l'anecdote, cela s'est passé il y a presque vingt ans ! J'étais étudiant aux Beaux-arts et j'avais chiné un lot de boîtes de ces petits personnages destinés au modélisme ferroviaire. Ils ont vite trouvé leur place dans des boules à neige représentant des scénettes «trash» : accidents automo-

biles sur route verglacée, viol en forêt, bagarre d'ivrognes... Je n'en ai fait que six qui sont toutes aussitôt parties en collection ! Par la suite, j'en ai photographié explorant un corps de femme... très soft, en noir et blanc et en contre-jour. Le corps en tant que paysage est «une tarte à la crème» mais j'aimais beaucoup cette série, dont hélas il ne reste rien, même pas les négatifs ! Un de ces



jours, je crois que je retenterai quelque-chose dans ce sens... Cela nécessite de créer une véritable complicité avec le modèle et l'écueil de la vulgarité (dans tous les sens du terme) est assez difficile à éviter en photographie de nu ! La prochaine série de Tiny Folks sur laquelle je travaille - en croquis pour l'instant - révisera l'Histoire de la photographie...

Comment créez-vous chaque scénario avec ces personnages divers, représentants d'une activité ou d'une classe sociale ?

J'ai une tendance naturelle, quasi névrotique, à l'observation des choses qui m'entourent... les éléments du quotidien. Lorsque je vois un objet... j' imagine presque immédiatement un détournement d'échelle (sans doute mon côté pop-Oldenbourg !). Je



fais alors un croquis d'une mise en scène que je créerais ou pas en fonction de l'existence de personnages adaptés à mon idée.

Un travail technique important sous tend-il chaque scénette ?

Il n'y a pas de réelle technicité dans ce travail (au sens photographique du terme). La manière dont je procède est toujours la même, elle n'a pas varié au cours des années et il y a peu de chance que cela adienne : je mets en scène les éléments du «décor», j'installe mes «acteurs» et enfin lorsque cela est fait, je gère l'éclairage et la prise de vue.

A ce propos, je mentionne régulièrement au gens qui me posent la question que je n'utilise comme source de lumière que des choses qui se trouvent à la portée de tous : lumière naturelle, éclairages domestiques (néon ou tungstène) et souvent la led de mon iphone. Très souvent, les prises de vue sont réalisées en pose lente en utilisant la technique du light-painting. Bref... rien de sorcier ! J'utilise un reflex muni d'un objectif macro, afin de gérer la profondeur de champ, mais ces pho-

tos pourraient tout aussi bien être réalisées à l'aide d'un compact ou d'un smartphone !

Que disent de nous ces personnages ? Sont-ils le lien avec l'absurdité de notre quotidien ou nous replongent-ils dans notre âme d'enfant ?

Les deux ne sont en aucun cas incompatibles ! Je me garde toujours de donner aux spectateurs des clés trop évidentes... les scènes sont là comme un point de départ et chacun, en fonction de sa propre culture et de son vécu, décidera d'aller ici ou là. Certains privilégieront le fond, là où d'autres préféreront s'arrêter à une interprétation strictement formelle, et même là sur cette pure question de la forme, tout est possible. Ce qui est en jeu dans l'Image, c'est la représentation, or la photographie de ces petits personnages les représente-t-elle en train de NOUS représenter ? Le jeu d'acteurs a plusieurs niveaux...

■ Marie GAMBINI.



Jean-Michel Grange réussit la passe de deux

Le Moto Club de l'Extrême Sud organisait le dimanche 1^{er} février son épreuve de moto-cross qui servait, dans le même temps, de coup d'envoi à la saison insulaire. Pour ces trois coups régionaux une cinquantaine de pilotes, sur l'ensemble des catégories, avait rejoint le circuit de Petralonga. Sous une météo capricieuse, les concurrents ont satisfait, dès l'entame de la journée, aux essais libres et chronométrés. Ceux-ci ont été suivis, dès la fin de matinée et l'après-midi par les deux manches officielles qui se disputaient sur deux parcours de quinze minutes plus un tour.

A l'issue de ces deux explications sur un circuit très exigeant, la victoire est revenue chez les plus jeunes à Gianni Barbier (65 cm³) et Hugo De La Tour (85 cm³). Du côté des grands, Mathieu Santoni s'est illustré en juniors tout comme le local de l'épreuve Romain Secchi en MX2, Jean-Michel Grange (MX1) et Lionel Galea (Promotion).

Quant à la super finale, qui réunissait les meilleurs pilotes de cette journée porto-vecchiaise, elle a vu le succès de Jean-Michel Grange, devant un très prometteur Mathieu Santoni et Romain Secchi (MCES).

Les classements :

- **65 cm³** : 1. Gianni Barbier (MX 911), 2. Nicolas Marchini (RMCC), 3. Carl'Anto Casanova (MCC).

- **85 cm³** : 1. Hugo De La Tour (MCC), 2. Adrien Marchini (RMCC), 3. Enzo Albertini (MCES),

- **Juniors** : 1. Mathieu Santoni (RMCC),

- **MX2** : 1. Romain Secchi (MCES), 2. Laurent Luisi (MCES), 3. Alexandre Martins (MCRS).

- **MX1** : 1. Jean-Michel Grange (MCV), 2. François Giuly (MC.UL), 3. Stéphane Garcia (MC Goult).

- **Promotion** : 1. Lionel Galea (MC.UL), 2. Pascal Albertini (MCC), 3. Serge Mela (MCRS).

- **Super finale** : 1. Jean-Michel Grange (MCV), 2. Mathieu Santoni (RMCC), 3. Romain Secchi (MCES), 4. Alexandre Martins (MCRS), 5. Stéphane Garcia (MC Goult), 6. Cédric Cid (MCPO).

■ G.-A.M.



Bérenger Thouin primé à Porto-Vecchio

Débutée le 28 janvier, la troisième édition du Festival Des Courts en Hiver s'est achevée samedi dernier par la proclamation du palmarès. Ce Festival alliant cinéma et poésie, organisé par les associations Entrelignes et Cinémotion en partenariat avec la Cinémathèque de Corse et la ville de Porto-Vecchio, a revêtu cette année un caractère particulier avec le vibrant hommage rendu à Henri Graziani avec la projection de Bona Sera.

De la même manière, cette édition 2015 a été placée sous le signe du partage avec les participations de la jeunesse au travers des enfants et des Lycéens. La cérémonie de clôture a donc permis de récompenser Bérenger Thouin pour son film «Guillaume le désespéré» retraçant l'histoire d'un homme au cœur de la tourmente de la Grande Guerre endossant différents panoplies dont celle du poète.

Ce court métrage de 13 minutes a déjà été récompensé par le Prix du public du concours international des élèves d'écoles de cinéma et le Prix du jury de la semaine du court métrage.

Ce Festival des Courts en Hiver est en passe de se tailler une place à part au plan régional et sa renommée grandissante en fait un moment incontournable pour tous les amoureux de la poésie et du 7e art.

■ G.-A.M.

L'inquiétude des professionnels du tourisme

En ce début d'année, les professionnels du tourisme, manifestent leur inquiétude à l'approche de la saison 2015... Le bureau de l'UMIH Corse (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie Corse) a fait le bilan de la saison passée, et abordé le dossier épineux

de l'avenir des transports maritimes. Dans un communiqué, l'UMIH évoque sans détour la situation telle qu'elle lui apparaît : «Afin de maintenir une paix sociale, la Direction, les Elus nationaux et locaux ont accepté les dérives et les multiples mouvements sociaux qui ont accéléré la

chute de la SNCM. Nous subissons les conséquences négatives relatives aux dysfonctionnements de cette compagnie depuis des décennies : tarifs trop élevés, grèves à répétition au rythme de quatre par an en moyenne depuis la création de l'entreprise etc.»

Elle poursuit en évoquant : «Les effets directs et indirects qui ont conduit à une perte importante de chiffre d'affaire pour nos entreprises et ont terni l'image de la destination Corse par un sentiment de blocage quasi permanent. A trois mois du début de la saison 2015 qui succède à quatre années de baisse importante de chiffre d'affaire pour l'Industrie Touristique Corse, nous ne savons toujours pas comment seront organisés les transports maritimes dans le futur proche. Afin d'éviter un nouveau gâchis, nous attendons un positionnement clair et rapide de l'Etat, de nos Elus ainsi que des réponses concrètes à l'ensemble de ces problématiques. Il est urgent de trouver ensemble un cap à ce navire qui est à la dérive depuis trop longtemps et qui freine le développement serein de notre économie.»

Pour conclure, les professionnels en appellent aux représentants des syndicats de salariés pour qu'ils agissent de manière responsable dans les semaines à venir.



Langue corse : L'ADECEC officialise la coofficialité

Les membres de l'association culturelle Adecec dont le siège se situe à Cervioni, étaient réunis tout dernièrement pour la tenue de leur assemblée générale, partagée entre les différents rapports, d'activités et financier, qui ont été approuvés à l'unanimité. Une assemblée qui s'est prononcée de manière officielle pour la co-officialité et les moyens de la co-officialité. Une motion proposée par le conseil d'administration qui a reçu l'approbation unanime des membres. L'Adecec a fait le choix du bilinguisme il y a déjà quelques décennies et ce vote est une manière d'officialiser sa démarche en faveur de la langue corse. Pour le président Ghjacumu Paoli «La revendication corse n'a jamais été autant partagée, on n'a jamais pu poser cette importante partie des revendications corses dans un champ

politique aussi établi. Des requêtes qui expliquent et justifient tant de réflexions, tant d'actions, tant de bonheurs, de malheurs, tant de vies gagnées, perdues aussi, tant de drames qui ont rythmé l'éternu campà. Pour en revenir à nos choix et sans interférence aucune, nous sommes confrontés à une douloureuse équation : plus la langue corse est choyée par les institutionnels plus elle s'éloigne du militantisme combattant qui est son essence et sa garantie. Qui s'en plaindrait ? L'officialisation de la langue Corse est la demande minimale, ainsi que sa normalisation, normalisation voulant dire rendre possible son emploi par ceux qui le désirent». Et d'insister sur l'importance de l'implication des acteurs militants de la langue : «Ci vole à fà casu à micca fassi addurmentà, ùn n'hè micca per chì tuttu pare andà



bè, chì tuttu v'è bè. Forse chì a lingua corsa ùn hè mai stata pigliata in contu quant'è avà.

Un sarà certamente una vuluntà di quelli chì si impegnanu nantu l'andatura di a lingua. Ma a difesa di a lingua, di u populu ancu, ùn pò esse instudiziale, ùn pò esse solamente di statu o amministrativa, almenu chì l'istituzione sia quelle di a nazione».

Les projets ont également été évoqués. Parmi ceux qui marqueront cette année 2015 figurent l'organisation de deux journées d'immersion dans le cadre du couvent saint François en partenariat avec la municipalité de Cervioni, une journée de rapprochement avec le centre des langues dialectales de Monaco, la création d'un fichier de prononcia-

Vagabondage ! De Maupassant et les Bellacoscia

Je viens de lire «Bandits Corses : Le Respect, Enthousiasme et Cabotinage» d'un certain Guy de Maupassant. Chemins escarpés, chiassi, strette, cols, l'écrivain à l'air de «s'éclater» dans ces décors où le mot gendarme a l'air d'un «gros mot» et ou son guide dit souvent à voix basse que «l'on attend un ami».

Cet ami surgissant du maquis par un «énorme bond» et avait «comme tous les Corses» son fusil chargé sur l'épaule...

J'apprends au fur et à mesure de ma lecture que «Sartène est un refuge habituel de brigands et que deux cent environ narguent les gendarmes, la magistrature et le préfet...»

Mais, continue Guy de Maupassant «Ce ne sont point de malfaiteurs, car jamais ils ne volaient les voyageurs». Un fait de cette nature les exposerait à être

jugés, condamnés à mort et exécutés par leurs semblables, gens d'honneur s'il en fut.

L'écrivain ajoute «Tout Corse, pouvait, au premier matin, devenir bandit, hait instinctivement le gendarme.»

Je pense, en lisant presque entre les lignes que de Maupassant, voue une grande admiration voire une affection pour les fameux Bellacoscia de Bolognino...

Il explique que le père «Belle Cuisse» répudia sa femme car elle était stérile pour prendre une jeune fille d'une maison voisine pour l'emmener sur des hauteurs ou paissaient des troupeaux et lui faire des enfants.

Pour de Maupassant les Bellacoscia sont des bandits riches, heureux, vivant en paix sur leurs terres au milieu des paysans, leurs sujets, les fils de Bellacoscia, Antoine et Jacques prirent

assez tôt le maquis, l'un pour avoir refusé de faire son service militaire et l'autre parce qu'il avait fait «scappa» une jeune fille. Ils furent des rois du maquis et coutèrent une fortune à l'état en expéditions pour tenter de les capturer. Ils narguaient la Maréchaussée, stoppant des convois de victuailles destinés aux gendarmes pour s'en emparer. Ils remettaient des réquisitions en règle signées Bellacoscia à l'adresse de l'intendant militaire. Ils étaient vraiment «I Capi-Macchia»...

De Maupassant termine son fascicule en parlant du respect et du cabotinage ou «La France comme une fille a des amours d'une heure» et, sans doutes une «Macagna» ou il entrevoit un possible mariage de l'actrice Sarah Bernhardt avec la président Gambetta...

■ Toussaint LENZIANI



tion des mots usuels sur support électronique et la prononciation sur INFCOR, la suite de l'édition de livres pour jeunes enfants par Jacqueline Geronimi, des essais de radio avec le nouveau système numérique... la radio, le musée, les outils internet, la langue corse, le patrimoine... autant de sujets pour lesquels l'Adecec témoignera son attachement et son implication.

■ Jacques PAOLI

Joseph Colombani :

«Christophe Barbier doit arrêter de raconter n'importe quoi»

Encore une fois, le journaliste et éditorialiste Christophe Barbier n'a pas pu s'empêcher de mettre les pieds dans le plat en stigmatisant grossièrement les Corses. Cette fois, ce sont les agriculteurs de Haute-Corse qui en prennent pour leur grade, accusés avec ironie de tricherie pour «prendre de l'argent à l'union européenne». Mais encore une fois, Christophe Barbier aurait mieux faire de réfléchir ou de tourner sept fois la langue dans sa bouche avant d'affirmer des énormités de ce type. La réponse de Joseph Colombani, le président de la chambre régionale d'agriculture est cinglante et précise.

Joseph Colombani, quelle est votre première réaction suite à la déclaration d'un certain journaliste de L'Express qui martèle que les agriculteurs de Haute-Corse sont des tricheurs ?

Il est faux de dire que la plus grosse pénalité se trouve en Corse, et plus particulièrement en Haute-Corse, puisque sur plus d'un milliard d'euros, la Haute-Corse n'est concernée que pour 700.000 euros. Ceci est un premier point important. Après, il faut que ce journaliste habitué à dire n'importe quoi sur la Corse arrête un peu ses fantasmes. Je pense bien entendu à l'écharpe rouge... Christophe Barbier. Encore une fois, ce personnage stigmatise les Corses. Je vais vous expliquer les choses très simplement : il s'agissait d'une définition des parcours de la part de l'Union européenne, qui ne prenait pas en compte le parcours méditerranéen. A partir de là, il y a eu un contrôle en 2009 sur les parcours en Corse qui a fait ressortir ce que nous savions depuis toujours, à savoir que l'Europe ne reconnaissait pas le parcours méditerranéen.

Mais la France, elle, le reconnaissait. Donc, en quelque sorte, nous étions couverts par la directive française. Dans la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune), l'Europe a revu sa copie de sorte qu'elle reconnaît aujourd'hui le parcours méditerranéen. Il reste quelques points d'achoppement notamment sur le parcours boisé et notamment lorsqu'il s'agit de bois à fruits comme le chêne, le chêne-liège ou le châtaignier, pour que ceux-ci soient reconnus pour tous les types d'animaux.

Aujourd'hui, il n'est reconnu que pour «les porcins» ?

Exactement. Nous avons donc fait un document commun, entre les Chambres et l'office de l'environnement, pour pouvoir faire admettre ce parcours. Il faut savoir que ces parcours sont intéressants par rapport aux races d'animaux que l'on a pu maintenir et notamment aux races locales. Mais ils sont aussi intéressants par rapport à tous les AOC et toute la spécificité que l'on peut obtenir en faisant pâturer nos animaux dans ces parcours.



Enfin pour finir, il faut dire que la reconnaissance de ces parcours, l'inéligibilité des parcours et donc les primes qui vont avec ces parcours, ne sont pas une fin en soi. C'est le début d'un processus. Certes, dans un premier temps, il faut qu'il y ait la reconnaissance de ces parcours, mais ensuite il faut pouvoir y accéder.

Et là, il faut parler de la maîtrise foncière et des possibilités de les clôturer, de les mettre en valeurs et d'avoir un vrai rendement de ces parcours par rapport à la «déprise» qu'il y a sur ces parcours depuis que les Corses sont partis dans les colonies et ont abandonné leur pays et leurs territoires. Il faut donc reconquérir cet espace. Si nous suivons les instructions, cela se fera suite aux états généraux de l'élevage, à travers un service d'action pastorale. Mais il faut un vrai travail de fond où la reconnaissance du parcours est la première étape.

Pour vous, ce ne sont donc pas les agriculteurs qui doivent payer, mais plutôt l'administration française ?

Les agriculteurs n'ont pas négocié directement à Bruxelles. C'est bien l'administration française qui a négocié à Bruxelles. Je parle de l'ancienne PAC. De plus, il n'y a pas que la Corse qui est concernée, mais aussi tout le sud de la France. Vous savez, dans certaines régions sur le continent, nous trouvons des problèmes sur des parcours sur lesquels nous trouvons des affluements rocheux. Si on supprime les affluements rocheux, nous ne pouvons plus faire d'agriculture dans ces zones là.


Donc ce n'est pas seulement le problème de la Corse. Nous parlons bien de la défense d'un patrimoine et d'une façon de faire de l'agriculture, que la France n'a pas su faire auprès de Bruxelles à l'époque de l'avant-dernière PAC. Aujourd'hui, cette chose là a été corrigée. L'Europe reconnaît enfin le parcours méditerranéen et je ne vois pas pourquoi on nous pénaliserait. Depuis que la méditerranée existe, il y a des animaux qui vivent dans ces parcours et cette reconnaissance aujourd'hui est donc tout à fait juste.

■ F.B.

**AGIR
PLUS**

MIEUX RÉNOVER AVEC NOS SOLUTIONS, GARDEZ VOS ÉCONOMIES AU CHAUD.

Pour réduire votre facture tout en améliorant votre confort : profitez des **Solutions Isolation et Chauffage Performant Agir Plus**

Retrouvez toutes les solutions d'Agir Plus sur corse-energia.fr
ou contactez-nous au  N°Azur **0 810 140 240**

PRIX D'UN APPEL LOCAL DÉPUIS UN POSTE FIXE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !
L'energia hè un nostru avvenire, tenimula à cortu.